



VOTRE MARIAGE À L'ÉGLISE

SEPTEMBRE 2024 - SEPTEMBRE 2025

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous accompagner pour la célébration de votre mariage. L'Église vous demande une préparation parce que le mariage catholique n'est pas un simple contrat social mais **un sacrement qui vous fait entrer dans l'Alliance avec Dieu.**

A cette occasion, nos paroisses de Deuil-la Barre et de Montmagny vous proposent de réfléchir sur les engagements du mariage et de préparer la cérémonie avec vous.

Pour cela, elle vous propose un parcours composé de deux types de rendez-vous :



DES SOIRÉES COLLECTIVES

Elles vous permettront de dialoguer en couple et avec d'autres couples qui, comme vous, se préparent au sacrement de mariage



QUELQUES RENCONTRES AVEC LE PRÊTRE

qui préparera votre mariage. Avec lui, vous préparerez votre dossier administratif, votre « projet de vie » et les divers éléments qui composeront la cérémonie à l'église.



1

LE PARCOURS DE 5 SÉANCES COLLECTIVES

Un parcours de 5 séances qui forment un tout vous permettront d'approfondir les exigences chrétiennes de la vie et la croissance harmonieuse de votre couple.

Notez-le tout de suite sur votre agenda. Il est dommage pour vous d'en manquer une.

Animées par des couples mariés, elles proposent une réflexion sur la vie de couple (le dialogue-communication, le pardon, la prière, le partage, l'argent dans le couple...), sur l'engagement que vous prenez (liberté, fidélité, indissolubilité, fécondité) et sur le déroulement et le sens des principaux moments de la célébration du mariage à l'église.

DATES DES SÉANCES COLLECTIVES 2024-2025

Vendredi 17 janvier de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

Vendredi 31 janvier de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

Vendredi 7 mars de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

Vendredi 21 mars de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

Vendredi 4 avril de 20h30 à 22h30 à l'église St Louis à Deuil.

* Ces séances se concluront par la participation active de tous les futurs mariés à une messe en cours d'année

Le 14 février : Saint Valentin, séance à réaliser ensemble à la maison.

Deux propositions de sessions au choix "Le Mariage, y réfléchir, s'y préparer" (facultatives mais conseillées) : le 8 et 9 mars 2025 ou le 17 et 18 mai 2025. Lieu : à la Maison Massabielle de Saint-Prix.

Inscription: Inscription: <http://massabielle.net>



2

LES RENCONTRES AVEC LE PRÊTRE DE LA PAROISSE

- Pour revoir avec lui ce que vous avez découvert dans les soirées
- Pour préparer le dossier de mariage pour lequel vous aurez à fournir :
 1. Un acte de naissance (le même qu'à la mairie) de moins de trois mois
 2. La date (année au moins) et le lieu exact de votre baptême (adresse précise de la paroisse)
 3. Un « projet de vie ». Le prêtre vous expliquera comment l'écrire.
 4. Une déclaration d'intention vous sera remise pour approbation et signature
 5. Les nom et prénom de vos témoins (chrétiens si possible)
- Pour préparer la cérémonie à l'église (lectures, formules d'engagement matrimonial, prières) et surtout le livret que vous offrirez à vos invités.

N.B. Si le prêtre qui préside la cérémonie à l'église n'est pas celui de la paroisse (parce que vous vous mariez ailleurs qu'à Deuil ou Montmagny ou parce que c'est un prêtre ami de la famille), prévoyez de le rencontrer pour préparer avec lui la célébration elle-même.

OFFRANDE POUR LA PAROISSE



L'offrande que vous faites à l'Église est une manière de témoigner votre reconnaissance envers Dieu qui vous a donné le bonheur de vous rencontrer, et de permettre à l'Église, qui est votre « famille », votre « maison » de pouvoir vivre. En France en effet, l'Église ne vit que des dons libres des fidèles.

L'ordre de grandeur, pour un mariage, est de 250 €. Merci à ceux qui peuvent donner plus : ils permettent aux couples moins aisés de donner moins. Quand le mariage est préparé sur place mais célébré dans une autre paroisse, l'usage est de donner la moitié.

Le chèque est à adresser à l'ordre de paroisse de Deuil la Barre ou de Montmagny, et à remettre lors d'une rencontre avec le curé.

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Chaque année, les baptisés sont appelés à participer au financement de la vie de l'Église diocésaine et paroissiale par le « Denier de l'Église ». C'est la principale ressource pour faire vivre les prêtres et les quelques permanents laïcs en pastorale qui sont salariés (les autres sont bénévoles). Une enveloppe pour ce don vous sera remise.

UN 'SAV-MARIAGE À VOTRE DISPOSITION

UN 'SAV-MARIAGE' EST À VOTRE DISPOSITION POUR VITAMINER VOTRE COUPLE ET VOTRE FAMILLE

Vous trouverez des propositions variées :

- Les Équipes Notre-Dame (END) : <http://massabielle.net>
- AFC (Les Associations Familiales Catholiques) : www.afc-france.org/les-afc/trouver-mon-afc
- Parcours Couple : www.parcoursalpha.fr/couple
- CLER : www.cler.net
- Entre Époux : www.manrèse.com

ACCUEIL PAROISSIAL

DEUIL-LA BARRE

Les matins de 10h à 12h du mardi au samedi au 3, Place des Victimes du V2 à Deuil

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr

Tél: 01 39 83 15 48

MONTMAGNY

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h au 19, rue Carnot à Montmagny

Mail : deuil-montmagny@catholique95.fr

Tél: 01 39 83 36 76



HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

- Le samedi à 18h à Notre-Dame de Deuil-La Barre
- Le dimanche à 9h30 à Notre-Dame et 11h à St Louis
- Le dimanche à 10h30 à St Thomas de Montmagny
- Le dimanche à 18h à Ste Thérèse de Montmagny

DEVENIR CHRÉTIEN, C'EST POSSIBLE À TOUT ÂGE

Si vous souhaitez devenir chrétiens par le SACREMENT DE BAPTÊME, une préparation est possible. N'hésitez pas à prendre contact avec votre paroisse.

Si vous n'avez pas reçu le SACREMENT DE LA CONFIRMATION,
ou si vous n'avez encore jamais COMMUNIÉ à l'eucharistie :

Une préparation à ces sacrements vous est offerte (demandez des infos à ce sujet).
Chaque année, notre évêque de Pontoise, Mgr Benoît BERTRAND confère le sacrement de Confirmation à la Cathédrale à plus de 350 adultes

Tout renseignement (baptêmes, mariage ou autre) sur le site paroissial :

deuil-montmagny@catholique95.fr

www.paroissesdeuilmontmagny.fr

01 39 83 15 48

Contacts : fullgens@yahoo.fr